



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2017, Université de Corse
Pasquale Paoli. hceres-02027237

HAL Id: hceres-02027237

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027237>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université de Corse se présente comme une formation pluridisciplinaire visant l'acquisition de compétences transversales, disciplinaires et professionnelles en lien avec les métiers de la formation des adultes, l'accompagnement éducatif, l'enseignement ou encore le champ du travail social et de la santé. Portée par la Faculté de Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales, cette licence débouche principalement sur une poursuite d'études en master, notamment dans les mentions *Sciences de l'éducation* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

La licence *Sciences de l'éducation* comporte un seul parcours général organisé de manière structurée et progressive avec 18 unités d'enseignement (UE) étalées sur 6 semestres. Le volume horaire des enseignements s'élève à 1550 heures. La part des enseignements disciplinaires représente environ la moitié du programme de formation. Le reste se répartit entre des enseignements transversaux (langues, méthodologie, informatique) et pluridisciplinaires.

La formation est dispensée sur le site de Corte et accueille en moyenne, depuis son ouverture en 2013, 65 étudiants par an en première année (L1). Il est possible d'intégrer cette licence sur dossier en deuxième (L2) et troisième années (L3).

Analyse

Objectifs
Les objectifs pédagogiques sont clairement définis et tout à fait pertinents. La licence <i>Sciences de l'éducation</i> familiarise les étudiants aux approches disciplinaires et méthodologiques en éducation (didactique, histoire, philosophie, sociologie, psychologie de l'éducation) tout en préparant à des certifications linguistiques (compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), langue corse) et informatiques (certificat informatique et internet (C2i) niveau 1). Les débouchés professionnels concernent le secteur de l'éducation et de la formation et sont très larges (ex. professeurs des écoles, métiers de l'intervention éducative, accompagnateurs d'insertion, etc.) mais dans les faits les métiers visés ne sont accessibles qu'après une poursuite d'études après la licence.
Organisation
La spécialisation des enseignements est progressive et cohérente avec les visées professionnelles et les orientations pédagogiques de la licence qui offre un parcours unique reposant sur un système majeure/mineure. La première année est généraliste et favorise l'acquisition des connaissances pluridisciplinaires et le développement d'une culture générale solide en sciences humaines et sociales. Ce socle est consolidé en deuxième année et la spécialisation s'effectue en troisième année.

Les étudiants sont sensibilisés tout au long de leur cursus à des problématiques professionnelles en vue d'acquérir une meilleure connaissance de la réalité du terrain.
Positionnement dans l'environnement
La licence est adossée à l'unité mixte de recherche « Lieux, Identités, eSpaces, Activités » (UMR-CNRS 6240 LISA). Les liens affichés avec les milieux associatifs de la région sont pertinents, de même que le projet d'intégrer le réseau médico-social de la Haute-Corse constitue une piste intéressante. Cependant, le positionnement actuel de la licence dans l'environnement socio-économique reste insuffisant (les liens se font essentiellement par le biais des stages).
Equipe pédagogique
La formation s'appuie sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire et étoffée, composée majoritairement d'universitaires (5 professeurs des universités, 1 maître de conférences habilité à diriger des recherches, 3 maîtres de conférences, 15 2D (sigle non explicité dans le dossier), 1 docteur et 4 doctorants). Les professionnels non universitaires interviennent tous dans le champ d'expertise lié à leur secteur d'activité (éducation nationale, psychologie, milieux associatifs). Ils représentent un quart de l'équipe pédagogique (soit 10 personnes) et assurent seulement 15 % des enseignements du programme. Les membres de l'équipe pédagogique se réunissent régulièrement pour assurer le bon déroulement de la formation selon un calendrier et un ordre du jour clairement établis. Des réunions de pilotage sont également organisées par la direction de la composante auxquelles ne participe que le responsable de la licence. Le rôle des membres de l'équipe n'est toutefois pas explicité, ce qui ne permet pas d'apprécier leur degré d'implication dans la formation.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Les effectifs de la licence ont augmenté de 30 % en L1 sur la période 2013-2016 et le nombre d'inscrits en L3 a été multiplié par 8 entre 2011 et 2016, ce qui traduit une forte attractivité. En 2015-2016, la L3 accueille 38 des étudiants provenant de la L2 correspondante alors qu'elle ne compte qu'un seul étudiant issu du même parcours en 2014-2015. Les taux de réussite en L3 sont variables et oscillent entre 64 % et 87 %. Les enquêtes sur le devenir des étudiants montrent que la poursuite d'études en master constitue la voie majoritairement privilégiée par les étudiants qui choisissent de continuer en sciences de l'éducation ou de rejoindre l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation). Il manque une analyse fine pour comprendre pourquoi les étudiants n'optent pas pour une insertion professionnelle immédiate.
Place de la recherche
Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation sont, pour la plupart, rattachés à l'UMR LISA. Depuis 2013, les étudiants assistent chaque année à deux ou trois journées d'étude en lien avec leur champ disciplinaire. Des enseignements d'initiation à la méthodologie de la recherche sont proposés au semestre 2, mais le volume horaire n'est pas précisé. La place de la recherche pourrait être élargie.
Place de la professionnalisation
La professionnalisation est progressive au sein de la licence. Les étudiants suivent un module « projet professionnel » dès la L1 et sont formés, en L2, à la rédaction de CV et à la préparation d'entretiens d'embauche. Un accompagnement assuré par le responsable de la licence est proposé en L3 pour découvrir les métiers spécifiques de la formation et de l'enseignement. Parallèlement, des rencontres avec des professionnels de l'entreprise sont organisées, tout au long de l'année par la Plateforme d'OrientatIon et d'Insertion Professionnelle (POIP). La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est détaillée et précise clairement les compétences professionnelles visées par cette formation. Si de nombreuses actions sont mises en place pour favoriser la professionnalisation des étudiants, la synergie entre les services centraux et l'équipe pédagogique pourrait être renforcée afin de permettre aux étudiants de profiter pleinement des dispositifs mis à leur disposition.
Place des projets et des stages
La place des stages est conforme à ce qui est attendu pour une licence généraliste. Les étudiants doivent réaliser un stage en L2 (1 semaine) et en L3 (2 semaines) en vue de découvrir et d'analyser une situation professionnelle. L'encadrement est assuré par deux tuteurs (au sein de l'organisme d'accueil et à l'Université) qui participent à l'évaluation des stagiaires. Les

<p>modalités d'évaluation prévoient la rédaction d'un rapport de stage ainsi qu'une évaluation du stagiaire par le tuteur professionnel.</p> <p>La POIP réalise des enquêtes qualité pour le suivi des stages, mais les résultats pour cette licence ne sont pas communiqués dans le dossier.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La dimension internationale n'est pas suffisamment développée malgré une attention particulière pour l'acquisition des langues étrangères. Les étudiants suivent des enseignements transversaux de langue vivante (anglais, espagnol ou italien) leur permettant d'obtenir le CLES2, ce qui constitue un véritable atout.</p> <p>La mobilité internationale est néanmoins extrêmement limitée. À peine deux mobilités étudiantes sortantes (L2, L3) ont été organisées en 2015-2016 dans le cadre du programme CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) malgré l'existence de conventions de partenariats avec l'Espagne et la Norvège.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les modalités de recrutement sont classiques. Les étudiants bacheliers peuvent s'inscrire en L1 en passant par le dispositif Admission Post-Bac (APB). Il est possible d'intégrer directement la L2 ou la L3 sur dossier et il existe des passerelles pour les élèves de CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) du lycée Giocante de Casabianca (Bastia). L'origine (géographique, formation, etc.) des étudiants n'est cependant pas précisée.</p> <p>Des actions sont mises en place pour soutenir la réussite des étudiants de L1 à travers le plan « Réussir en Licence » qui concerne l'ensemble des licences proposées par l'établissement. Des enseignements spécifiques permettent une mise à niveau de tous les étudiants par des cours de culture générale, de méthodologie et un suivi personnalisé par petits groupes. Cependant, l'équipe pédagogique n'indique pas comment ce dispositif est décliné au niveau de la mention et n'explique pas la raison de la baisse du taux de réussite en L1 sur la période 2013-2016 (75 % en 2013/2014 ; 61 % en 2015-2016).</p> <p>La validation des acquis de l'expérience (VAE) est prévue, mais aucune demande n'a été effectuée sur la dernière période du contrat quinquennal.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements de la licence sont assurés en présentiel sauf pour les publics ayant des besoins particuliers. Au total, 20 étudiants (9 salariés, 10 emplois d'apprentis professeurs, 1 étudiant en situation de handicap), sur les trois années, ont bénéficié d'aménagements spécifiques des études (dispense d'assiduité, cours en ligne, aménagement d'examens).</p> <p>L'enseignement des langues est renforcé pour les étudiants qui souhaitent préparer une certification en langue (CLES). Le dossier ne fournit pas de données chiffrées concernant les taux de présentation et de réussite.</p> <p>Tous les étudiants ont accès à un ENT (environnement numérique de travail). Une préparation à la certification informatique C2i niveau 1 est organisée. Dans l'ensemble, le recours au numérique demeure basique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement exposées. Le contrôle continu est privilégié en première année (2/3 contrôle continu et 1/3 examen terminal) et représente 50 % des évaluations en deuxième et troisième années de licence. Les étudiants qui ont validé au moins un semestre, soit 30 ECTS, sont autorisés à poursuivre, sous réserve de valider les UE manquantes, dans l'année supérieure.</p> <p>Les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) sont conformes aux textes réglementaires (60 ECTS par an). Les jurys d'examen sont composés par le directeur de la composante et se réunissent trois fois par an (après les examens du 1^{er} et 2nd semestres et à l'issue de la deuxième session).</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le supplément au diplôme est clairement renseigné.</p> <p>En ce qui concerne le suivi de l'acquisition des compétences, la POIP met à disposition des étudiants un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) et de Transférance. Cet outil numérique s'adresse à tous les étudiants de l'Université et a pour but de faciliter la réflexion sur leur insertion professionnelle à travers la réalisation d'un bilan de compétences. Cependant, aucun élément du dossier ne permet d'affirmer que cet outil est réellement utilisé par les étudiants de cette licence. Le manque de liaison avec la POIP en charge d'assurer le suivi de l'acquisition de compétences des étudiants est d'ailleurs souligné par l'équipe pédagogique qui propose d'améliorer cet aspect.</p>

Suivi des diplômés

L'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) de l'Université de Corse organise des enquêtes annuelles pour connaître la situation professionnelle des diplômés 30 mois après la validation du diplôme. Les taux de réponses sont élevés (entre 70 % et 80 %) et montrent que la quasi-totalité des diplômés interrogés poursuivent leurs études en master *MEEF* ou *Sciences de l'éducation* au sein de l'établissement. Aucune autre information n'est communiquée (ex. répartition des étudiants dans les mentions de masters, devenir des non-diplômés, etc.).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe un conseil de perfectionnement commun avec la mention de master *Sciences de l'éducation*. Son rôle et sa composition sont clairement définis. Il comprend, depuis son renouvellement en 2015, des enseignants-chercheurs, des étudiants et des professionnels extérieurs, et son objectif est de définir les orientations stratégiques de la formation en tenant compte des besoins socio-économiques. Il est difficile d'apprécier son fonctionnement compte tenu de sa restructuration récente.

Des évaluations de la formation par les étudiants sont organisées par la composante, mais le dossier ne fournit pas suffisamment d'informations à ce sujet (ex. indicateurs chiffrés absents, modalités de restitution auprès des étudiants, non communiquées, etc.).

La présentation du dispositif d'autoévaluation est évasive et les points d'amélioration mis en évidence par l'équipe pédagogique ne tiennent pas compte de l'ensemble des insuffisances qui ressortent à la lecture du dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La dimension pluridisciplinaire de la licence est adaptée aux objectifs du diplôme qui sont clairement affichés.
- La formation bénéficie d'une forte attractivité.
- L'organisation de la formation est cohérente et favorise des réorientations à tous les niveaux du cursus.
- Les taux de poursuite d'études en master sont élevés.
- Des certifications en langue (CLE2, langue corse) et en informatique (C2i niveau 1) sont proposées.

Points faibles :

- Les taux de réussite en L1 ne sont pas satisfaisants et les taux d'abandon restent élevés.
- L'ouverture internationale est insuffisante.
- Les relations avec les milieux socio-économiques ne sont pas assez développées.
- Il manque des informations concernant le suivi des étudiants et l'analyse du devenir des diplômés.
- Les procédures d'évaluation et d'autoévaluation ne sont pas assez explicitées et leur impact sur l'évolution de la formation n'est pas établi.
- Les étudiants sont peu impliqués dans le pilotage de la formation.

Avis global et recommandations :

Cette mention de licence offre un cursus complet en sciences de l'éducation qui alimente principalement le master MEEF de l'Université. Bien que l'équipe pédagogique soit structurée, il faudrait veiller à renforcer le pilotage de la formation en vue d'apporter des évolutions fondées sur l'analyse de données objectivables (résultats des enquêtes d'évaluation, suivi des compétences, taux d'échec, etc.). La nature des partenariats et des secteurs d'activités des intervenants non universitaires pourrait être diversifiée afin d'élargir les perspectives professionnelles de la formation qui se limitent pour le moment au champ de l'enseignement. L'ouverture de la formation constitue une priorité pour maintenir l'attractivité de la licence qui peut largement être améliorée au niveau international. Une réflexion devrait être engagée sur les moyens de s'approprier les dispositifs mis en place à l'échelle de l'établissement, tant pour le suivi des compétences que l'aide à la réussite des étudiants, ou encore le développement du numérique dans la formation.

Observations de l'établissement



Éléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Licence Sciences de l'Éducation

- ✓ Le taux d'abandon identifié dans le tableau doit être compris comme essentiellement des réorientations.
- ✓ Etant conscients de l'insuffisance de l'ouverture à l'international liée aux difficultés dues à l'insularité et au surcoût financier qu'elle génère, nous avons renforcé dans un premier temps les enseignements en LVE. De plus, nous pensons que l'ouverture prochaine du Centre des Langues à l'Université de Corse devrait inciter davantage les étudiants à la mobilité. Une réflexion est actuellement engagée quant à l'aide financière à apporter aux étudiants afin de favoriser l'ouverture à l'international.
- ✓ Positionnement par rapport au milieu socio-économique : un lien étroit existe également avec l'ensemble des établissements primaires et secondaires, médico-sociaux et de santé et des associations notamment au travers des conventions de stages des étudiants de cette Licence.
- ✓ Concernant le devenir des étudiants de cette Licence après l'obtention de leur diplôme et compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas d'une licence à insertion professionnelle directe, la grande majorité des étudiants poursuivent leurs études dans les Masters de l'Université de Corse ou dans d'autres établissements.
- ✓ Implication des étudiants dans le pilotage de la formation : les conseils de perfectionnement ont été revus cette année, les précédents avaient déjà en leur sein des représentants étudiants (élus au conseil de Faculté). En raison du renouvellement du collège des étudiants à cette période, ils n'ont pu siéger. Ceci étant les étudiants nouvellement élus seront conviés lors des prochaines réunions des Conseils de perfectionnement.



Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI